

Le dernier legs de M. André Chagnon à la société québécoise : la prévention de la maladie d'Alzheimer

Montréal, le 14 octobre 2022 : Homme d'affaires et philanthrope québécois reconnu, André Chagnon a apporté une contribution exceptionnelle à la société québécoise tout au long de sa vie en se dévouant à de nombreuses causes sociétales. Ce grand visionnaire, qui nous a quittés le 8 octobre dernier, laisse derrière lui Lucilab, un dernier projet de cœur destiné à la prévention de la maladie d'Alzheimer.

Du développement des jeunes à la santé cognitive des aînés

À travers la Fondation portant leur nom, André et Lucie Chagnon ont œuvré durant plus de 20 ans à la prévention de la pauvreté en contribuant à la mise en place de conditions favorables au développement du plein potentiel de tous les jeunes vivant au Québec.

Ayant été proche aidant durant de nombreuses années avant de perdre son épouse Lucie des suites de la maladie d'Alzheimer en 2014, M. Chagnon s'est consacré, dans les dernières années de sa vie, à une cause plus personnelle, soit celle de la prévention de la maladie qui a emporté sa bien-aimée.

Avec plus de 600 000 personnes touchées par un trouble neurocognitif au Canada, il souhaitait éviter à d'autres familles de vivre la peine que lui-même a vécue, de voir la personne qu'il aime s'effacer tranquillement.

Prévention et technologie : la solution d'un visionnaire dévoué

En tant que visionnaire habitué à trouver des solutions aux problèmes, André Chagnon observait les avancées scientifiques en matière de prévention du déclin cognitif de même que les moyens technologiques maintenant disponibles pour mettre des solutions préventives dans les mains de chaque futur aîné.

En l'absence de traitement curatif, la prévention demeure la piste la plus prometteuse pour faire face à l'incidence grandissante des troubles neurocognitifs. En effet, jusqu'à 40 % des cas de la maladie d'Alzheimer et autres troubles neurocognitifs majeurs seraient attribuables à des facteurs de risque modifiables, dont une large partie sont liés au mode de vie.

C'est donc en 2014, alors que M. Chagnon approchait ses 90 ans, que l'idée de Lucilab et de l'application Luci est née, avec la mission de développer un programme d'intervention numérique multi-domaines afin d'aider le plus grand nombre de personnes possible à adopter de saines habitudes de vie reconnues pour leur effet protecteur sur le cerveau. Animé par des valeurs d'accessibilité et d'équité, M. Chagnon souhaitait par ailleurs rendre ce programme disponible au plus bas coût possible à l'ensemble de la population québécoise qui présente des facteurs de risque modifiables du déclin cognitif.

Un legs pour les prochaines générations

Aujourd'hui, ce projet de cœur garde une dimension familiale avec son petit-fils Marc-André Chagnon qui en tient les rênes. « Mon grand-père a été une inspiration pour moi, tant sur les plans humains que professionnels. C'est un honneur de pouvoir concrétiser sa vision aux côtés d'une équipe dévouée et mobilisée autour d'une cause commune. », affirme Marc-André Chagnon avec émotion.

À PROPOS DE LUCILAB

Avec le soutien d'un comité scientifique regroupant 6 chercheurs chevronnés, Lucilab amène la science à la pratique avec son programme en ligne, Luci. À travers une application Web, Luci propose aux personnes âgées de 45 à 70 ans de se faire accompagner gratuitement par des conseiller(ère)s dans l'adoption d'habitudes de vie favorables à la santé du cerveau. Le programme aborde trois domaines : la saine alimentation, l'activité physique et la stimulation intellectuelle. Fondé sur des théories en changement de comportement, il permet d'explorer les motivations et les barrières propres à chaque participant(e) et d'établir des objectifs personnalisés afin de contribuer à réduire le risque de déclin cognitif.

- **Pour plus d'information**, visitez lucilab.ca
- **Pour une demande d'entrevue**, contactez Anne-Marie Viens, amv@nacelles.co (514) 691-3872